



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-135728>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-135728**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil Départemental des Yvelines

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Partenariat d'innovation relatif au développement d'une solution matérielle et logicielle permettant l'accompagnement des usagers au travers de services dédiés à l'autonomie, à la coordination des professionnels et donnant accès à un bouquet de services

Description : Le contrat est un partenariat d'innovation, en application de l'article L. 2172-3 du Code de la commande publique. Il a pour objet le développement d'une solution matérielle et logicielle permettant l'accompagnement des usagers au travers de services dédiés à l'autonomie, à la coordination des professionnels et donnant accès à un bouquet de services. Il prévoit également l'acquisition des prestations de services associées, nécessaires à l'exploitation de la Solution, et optionnelles. Le détail des caractéristiques et des fonctionnalités attendues figure dans l'Expression Fonctionnelle du Besoin (EFB). Le contrat prend la forme d'un contrat à prix mixtes, décomposé en 4 tranches (correspondant chacune à une fonctionnalité innovante dont l'Agence AutonomY souhaite voir la Solution dotée), 1 tranche ferme et 3 tranches optionnelles : - Tranche ferme (TF) : Téléassistance avec coffre-fort de données personnelles sécurisé ; - Tranche optionnelle n°1 (TO1) : Reconnaissance vocale et visiophonie ; - Tranche optionnelle n°2 (TO2) : Repérage des fragilités ; - Tranche optionnelle n°3 (TO3) : Détection et gestion des situations de détresse. Chaque tranche est elle-même décomposée en 3 phases successives : - Phase 1 « Recherche » : pour étudier la Solution, en ce compris ses Fonctionnalités innovantes, et rédiger les spécifications externes détaillées de celle-ci ; - Phase 2 « Développement » : pour la conception de la Solution et son expérimentation auprès d'une population test ; - Phase 3 « Acquisition » : pour l'acquisition de la Solution et son maintien en conditions opérationnelles. Le Contrat entre en vigueur à la date de sa notification par l'Agence AutonomY au Titulaire pour une durée de neuf (9) ans. Il prend fin après exécution, par chacune des Parties, de l'ensemble de leurs obligations contractuelles. Phases 1 (à prix forfaitaire) : le montant forfaitaire toutes tranches confondues ferme et optionnelles est

fixé dans les conditions prévues à l'article 35.1 du CCAP, et ne pourra excéder 200 000 euros HT ; Phases 2 (contrepartie en nature sous la forme d'Expérimentations) : l'Acheteur contribuera au développement de la Solution et de ses Fonctionnalités innovantes en organisant et en finançant des Expérimentations selon les modalités prévues à l'article 39 du CCAP. - Phases 3 (accord-cadre s'exécutant exclusivement au moyen de bons de commande émis au fur-et-mesure de la survenance du besoin, conformément aux articles L. 2125-1 1°), R. 2162-2, R. 2162-4 1°), R. 2162-5, R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.) : - L'engagement minimum de commande en volume, c'est-à-dire le nombre minimal de Solutions Socles (toutes tranches confondues) que l'Agence Autonomy s'engagera à acquérir, sous réserve de la satisfaction de certaines conditions, est défini à l'article 27 du CCAP ; - La valeur maximale des prestations, toutes Tranches confondues ferme et optionnelles, qui pourront être commandées, s'élève à : 23 200 000,00 euro(s) HT

Identifiant de la procédure : b091f8e2-86b1-42b4-b600-a35c5d72ceb9

Identifiant interne : 20250121

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72261000 Services d'assistance relative aux logiciels

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72261000 Services d'assistance relative aux logiciels

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 23,200,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Financement : Fonds publics de l'Agence Autonomy. Délai de paiement : 30 jours. Le mode de règlement du contrat choisi par la personne publique est le virement administratif. Les autres modalités de financement sont précisées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières du contrat. Les prestations s'exécutent sur les territoires des Yvelines et des Hauts de Seine. Les critères de sélection des candidats, détaillés dans le règlement de la Consultation "Phase Candidature", sont les suivants : 1°) Références actives (50%) : Présentation des références actives (en fonctionnement ou ayant été en fonctionnement dans les 3 dernières années) (50 points) 2°) Pertinence et qualité des capacités techniques et professionnelles (50%) Sous-critère n°1 : capacité de production du candidat au regard des moyens matériels et humains décrits (15 pts) Sous-critère n°2 : capacité des candidats en matière de Recherche et Développement (15 pts) Sous-critère n°3 : organisation de l'entreprise ou des différents membres du groupement momentané d'entreprises (10 pts) Sous-critère n°4 : capacité des dirigeants au regard de leurs titres d'études (10 pts) Le nombre maximum de candidats sélectionnés est de 4 sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures tel que cela est prévu aux termes des articles R. 2142-15 et s. du Code de la commande publique. Le nombre minimum de candidats sélectionné est de 3, conformément à l'article R. 2142-17 du Code de la commande publique. Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur à ce nombre minimum, l'Acheteur peut néanmoins poursuivre la procédure avec les candidats disposant des capacités requises. L'Acheteur n'envisage pas de réduire le

nombre de candidats admis à participer aux négociations au fur et à mesure des tours de négociation

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Partenariat d'innovation relatif au développement d'une solution matérielle et logicielle permettant l'accompagnement des usagers au travers de services dédiés à l'autonomie, à la coordination des professionnels et donnant accès à un bouquet de services

Description : Le contrat est un partenariat d'innovation, en application de l'article L. 2172-3 du Code de la commande publique. Il a pour objet le développement d'une solution matérielle et logicielle permettant l'accompagnement des usagers au travers de services dédiés à l'autonomie, à la coordination des professionnels et donnant accès à un bouquet de services. Il prévoit également l'acquisition des prestations de services associées, nécessaires à l'exploitation de la Solution, et optionnelles. Le détail des caractéristiques et des fonctionnalités attendues figure dans l'Expression Fonctionnelle du Besoin (EFB). Le contrat prend la forme d'un contrat à prix mixtes, décomposé en 4 tranches (correspondant chacune à une fonctionnalité innovante dont l'Agence AutonomY souhaite voir la Solution dotée), 1 tranche ferme et 3 tranches optionnelles : - Tranche ferme (TF) : Téléassistance avec coffre-fort de données personnelles sécurisé ; - Tranche optionnelle n°1 (TO1) : Reconnaissance vocale et visiophonie ; - Tranche optionnelle n°2 (TO2) : Repérage des fragilités ; - Tranche optionnelle n°3 (TO3) : Détection et gestion des situations de détresse. Chaque tranche est elle-même décomposée en 3 phases successives : - Phase 1 « Recherche » : pour étudier la Solution, en ce compris ses Fonctionnalités innovantes, et rédiger les spécifications externes détaillées de celle-ci ; - Phase 2 « Développement » : pour la conception de la Solution et son expérimentation auprès d'une population test ; - Phase 3 « Acquisition » : pour l'acquisition de la Solution et son maintien en conditions opérationnelles. Le Contrat entre en vigueur à la date de sa notification par l'Agence AutonomY au Titulaire pour une durée de neuf (9) ans. Il prend fin après exécution, par chacune des Parties, de l'ensemble de leurs obligations contractuelles. Phases 1 (à prix forfaitaire) : le montant forfaitaire toutes tranches confondues ferme et optionnelles est fixé dans les conditions prévues à l'article 35.1 du CCAP, et ne pourra excéder 200 000 euros HT ; Phases 2 (contrepartie en nature sous la forme d'Expérimentations) : l'Acheteur contribuera au développement de la Solution et de ses Fonctionnalités innovantes en organisant et en finançant des Expérimentations selon les modalités prévues à l'article 39 du CCAP. - Phases 3 (accord-cadre s'exécutant exclusivement au moyen de bons de commande émis au fur-et-mesure de la survenance du besoin, conformément aux articles L. 2125-1 1°), R. 2162-2, R. 2162-4 1°), R. 2162-5, R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.) : - L'engagement minimum de commande en volume, c'est-à-dire le nombre minimal de Solutions Socles (toutes tranches confondues) que l'Agence AutonomY s'engagera à acquérir, sous réserve de la satisfaction de certaines conditions, est défini à l'article 27 du CCAP ; - La valeur maximale des prestations, toutes Tranches confondues ferme et optionnelles, qui pourront être commandées, s'élève à : 23 200 000,00 euro(s) HT

Identifiant interne : S-PF-1751709

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 72261000 Services d'assistance relative aux logiciels

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 72261000 Services d'assistance relative aux logiciels

Options :

Description des options : Le contrat comporte 4 tranches (une tranche ferme et trois tranches optionnelles) telles que définies dans le Ccap du contrat. Conformément aux dispositions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité de conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles du présent contrat. Le marché est conclu dans un délai maximum de trois ans à compter de la notification du présent contrat. Alternativement, l'Agence Autonomy pourra conclure un nouveau marché avec le Titulaire, sans publicité ni mise en concurrence, ayant pour objet la fourniture de livraisons complémentaires sur les fondements des articles R. 2122-4 du Code la commande publique. Dans cette hypothèse, de nouvelles Solutions pourront être acquises dans le cadre de ce nouveau marché

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2026

Durée : 108 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 23,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Cohérence du calendrier prévisionnel d'exécution

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance de l'offre en matière environnementale

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1751709>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1751709>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/01/2026 à 16:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : 1 - Recours en référé pré contractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché (art L 551-1 du code de justice administrative) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R 421-1 CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R 421-2 CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction formé contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses qui en sont divisibles, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, "Département du Tarn et Garonne" n°358994 ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L 551-13 du code de justice administrative

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : Cette durée se justifie au regard de la nature du Contrat, de sa complexité, ainsi qu'en considération des investissements importants que le Titulaire engagera pour créer une Solution intégrant les quatre (4) Fonctionnalités innovantes souhaitées par l'Agence Autonomy, puis la déployer et la maintenir, lesquels impliquent un amortissement sur un temps long

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des Litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Département des Yvelines

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 274B2508-0265-FE12-8AA0E67C826E507B

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Conseil Départemental des Yvelines

Numéro d'enregistrement : 62304

Adresse postale : 2, place André Mignot

Ville : Versailles

Code postal : 78012

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Point de contact : le Président

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0139077878

Adresse internet : <http://www.yvelines.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.achats.yvelines.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Département des Yvelines

Numéro d'enregistrement : 274B2527-DDAC-0C0A-B08F2D1A7921E22B

Adresse postale : 2 place André Mignot

Ville : Versailles Cedex

Code postal : 78012

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Point de contact : DCP / FCS

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0139077878

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 274B2536-BEA2-FF05-172FA8F080A586F9

Adresse postale : 56 avenue de Saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78012

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : 0139205400

Télécopieur : 0139205422

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des Litiges

Numéro d'enregistrement : 274B2574-9082-0EC5-8147A8E20A8C69FD

Adresse postale : Préfecture de Paris 5 rue Leblanc

Ville : Paris

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Préfecture de la région Ile-de-France

Adresse électronique : ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : 0182524267

Télécopieur : 0182524295

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f1c14b83-d10e-44a3-abd1-c3ac84f1f08a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/12/2025 à 17:24

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/12/2025